

LUC POZZO DI BORGO

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL
D'AIX EN PROVENCE**

Compassion Jeunesse Asie

**8, rue Florac
13008 MARSEILLE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

LP

**72 RUE SAINT-JACQUES 13006 MARSEILLE
TEL 04.91.53.14.30 – FAX 04. 91.53.14.55
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE
LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE**

Compassion Jeunesse Asie

8, rue Florac
13008 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux membres,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Compassion Jeunesse Asie relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

➤ *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

LP

➤ *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport..

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe.

Ces rubriques de l'annexe mentionnent les éléments suivants :

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu d'éléments postérieurs à la clôture de l'exercice qui seraient venus mettre en cause les évaluations ou présentations retenues dans les présents comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les notes « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les hypothèses de base sur lesquelles les comptes annuels sont établis.

Les produits d'exploitation comprennent :

- Des contributions financières de divers organismes pour un total de 199 184 Euros
- Des Dons d'un montant total de 145 785 Euros.

Une somme de 33 000 Euros a été portée en produits constatés d'avance.

Au cours de l'exercice les mouvements portant sur les fonds dédiés ont été de :

- Utilisation des fonds dédiés : 97 620 Euros
- Reports en Fonds dédiés : 78 582 Euros

A la clôture de l'exercice le montant des fonds dédiés en provenance de divers organismes et fondations s'élève à : 81 395 Euros.

Ainsi, dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes annexes aux comptes annuels et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre association auprès des Associations contrôlant votre association ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

LP

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille

Le 4 juin 2024.



LUC POZZO DI BORGO

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE (ACAY)

8 RUE FLORAC

13008 MARSEILLE

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à MARSEILLE

Le

LP

COMPTAZUR

38 RUE SAINT SEBASTIEN

13006 MARSEILLE

0491636265

ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE (ACAY)

8 RUE FLORAC

13008 MARSEILLE

SOMMAIRE

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Compte d'emploi annuel des ressources</i>	6
- <i>Compte d'emploi annuel des ressources (suite)</i>	7
- <i>Compte d'emploi annuel des ressources (suite)</i>	8
- <i>Annexe</i>	9 à 17

LP

COMPTAZUR

38 RUE SAINT SEBASTIEN

13006 MARSEILLE

0491636265

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	139	139				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	31 487	28 099	3 388	8 802	5 414	61.51
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	31 626	28 238	3 388	8 802	5 414	61.51
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	16 100		16 100	73 700	57 600	78.15
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	372 948		372 948	312 590	60 358	19.31
	Charges constatées d'avance (2)	1 085		1 085	1 390	305	21.97
	Total II	390 133		390 133	387 680	2 453	0.63
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		421 759	28 238	393 521	396 483	2 961	0.75

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	5 902		5 902			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	8 000		8 000			
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	208 930		175 262		33 668	19.21
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 438		33 668		17 231	51.18
	Situation nette (sous total)	239 270		222 832		16 438	7.38
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	239 270		222 832		16 438	7.38
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	81 395		100 433		19 038	18.96
	Total II	81 395		100 433		19 038	18.96
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	19 481		3 684		15 797	428.75
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	19 969		13 255		6 714	50.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	406		1 827		1 421	77.76
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	33 000		54 452		21 452	39.40
	Total IV	72 856		73 218		362	0.49
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	393 521		396 483		2 961	0.75

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations			80		80	100.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service			4 050		4 050	100.00
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	53 342		21 528		31 814	147.78
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	145 785		177 867		32 082	18.04
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	199 184		195 480		3 704	1.89
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 709		2 260		449	19.87
Utilisations des fonds dédiés	97 620		52 330		45 290	86.55
Autres produits	49		9		40	447.87
Total I	498 689		453 604		45 085	9.94
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	106 712		54 632		52 080	95.33
Aides financières	139 185		156 491		17 306	11.06
Impôts, taxes et versements assimilés	3 254		644		2 610	405.16
Salaires et traitements	121 894		100 593		21 301	21.18
Charges sociales	28 085		27 088		997	3.68
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 414		5 714		300	5.25
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	78 582		74 581		4 001	5.36
Autres charges	1 151		1 187		36	3.00
Total II	484 277		420 930		63 347	15.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	14 412		32 674		18 262	55.89

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 251		1 049		1 202	114.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	2 251		1 049		1 202	114.65
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	2 251		1 049		1 202	114.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	16 663		33 722		17 060	50.59
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	225		54		171	316.67
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	225		54		171	316.67
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	225		54		171	316.67
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	500 940		454 652		46 287	10.18
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	484 502		420 984		63 518	15.09
5. EXCEDENT OU DEFICIT	16 438		33 668		17 231	51.18

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat		6 806		7 904	1 098	13.89
TOTAL		6 806		7 904	1 098	13.89
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole		6 806		7 904	1 098	13.89
TOTAL		6 806		7 904	1 098	13.89

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	373	382	287	832	85 550	29.72
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	234	197	131	341	102 856	78.31
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme	139	185	156	491	17 306	11.06
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	29	996	25	536	4 460	17.47
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29	996	25	536	4 460	17.47
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2	542	33	035	30 493	92.31
TOTAL DES EMPLOIS	405	920	346	403	59 517	17.18
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	78	582	74	581	4 001	5.36
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	16	438	33	668	17 230	51.18
TOTAL	500	940	454	652	46 288	10.18

LP

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie			80		80	100.00
1.2 Dons, legs et mécénats	145 785		177 867		32 082	18.04
- Dons manuels	145 785		177 867		32 082	18.04
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	254 826		222 115		32 711	14.73
TOTAL DES RESSOURCES	400 611		400 062		549	0.14
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 709		2 260		449	19.87
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	97 620		52 330		45 290	86.55
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	500 940		454 652		46 288	10.18

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	LP			
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE				
(-) Utilisation				
(+) Report				
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE				

Commentaires:

LP

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Faits caractéristiques de l'exercice

9

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

9

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

9

Dérogations

10

Permanence ou changement de méthodes

10

Informations générales complémentaires

10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

11

Etat des amortissements

11

Tableau de variation des fonds propres

12

Tableau de variation des fonds propres-générosité du public

13

Tableau de variation des fonds dédiés

14

Etat des provisions

15

Etat des échéances des créances et des dettes

15

Evaluation des immobilisations corporelles

15

Evaluation des amortissements

15

Evaluation des créances et des dettes

15

Disponibilités en Euros

15

Produits à recevoir

16

Charges à payer

16

Charges et produits constatés d'avance

16

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des subventions

17

Valorisation des contributions volontaires

17

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

17

LP

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 393 521.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 498 688.91 Euros et dégageant un excédent de 16 437.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association Compassion Jeunesse Asie (ACAY) a été constituée le 12 Mars 2001.
Son siège social est 8 rue Florac 13008 Marseille.

Elle a pour objet :

Assistance et bienfaisance au profit des missions humanitaires tant en France qu'à l'étranger particulièrement en faveur de la jeunesse en difficulté, afin d'apporter une assistance matérielle, culturelle, sociale, spirituelle et morale par tous moyens légaux; peut agir seule ou en partenariat; apporter les aides économiques et financières nécessaires aux personnes assurant l'assistance et la bienfaisance dans les missions humanitaires.

A ce jour, l'Association emploie 4 salariés pour réaliser son objet.

Son activité se situe principalement sur le territoire des Bouches-du-Rhône et aux Philippines.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'éléments postérieurs à la clôture de l'exercice qui seraient venus mettre en cause les évaluations ou présentations retenues dans les présents comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :
Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, qui est ici ainsi libellé :

"Les Associations dont le budget annuel est inférieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature."

Il est ici indiqué que dans la situation de l'Association il n'y pas lieu de publier les sommes versées aux trois cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

En effet aucun des cadres de l'association n'a de pouvoir d'engagement de l'association et ils ne sauraient donc être considérés comme dirigeants.

Aucune somme ni aucun avantage en nature n'ont été accordés aux administrateurs de l'association.

L'association s'engage à respecter le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Saisissez du texte ici

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	139		
Matériel de transport	24 399		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 088		
TOTAL	31 487		
TOTAL GENERAL	31 626		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			139	139
Matériel de transport			24 399	24 399
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 088	7 088
TOTAL			31 487	31 487
TOTAL GENERAL			31 626	31 626

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		139			139
Matériel de transport		16 962	4 625		21 587
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 723	789		6 512
TOTAL		22 685	5 414		28 099
TOTAL GENERAL		22 824	5 414		28 238
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	4 625				
Matériel de bureau informatique mobilier	789				
TOTAL	5 414				
TOTAL GENERAL	5 414				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	5 902				5 902
Réserves	8 000				8 000
Report à nouveau	175 262	33 668		0-	208 930
Excédent ou déficit de l'exercice	33 668	33 668	16 438		16 438
Situation nette <i>LP</i>	222 832		16 438	0	239 270
TOTAL I	222 832	67 336	16 438	0-	239 270

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	5 902							5 902
Réserves	8 000							8 000
Report à nouveau	175 262	33 668				0-		208 930
Excédent ou déficit de l'exercice	33 668			16 438				16 438
TOTAL	222 832	33 668		16 438		0-		239 270

LP

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes	100 433	78 582	97 620			81 395	
CONTRIBUTION FINANCIERES	100 433	78 582	97 620			81 395	
TOTAL	100 433	78 582	97 620			81 395	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

LP

Saisissez du texte ici

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	16 100	16 100	
Charges constatées d'avance	1 085	1 085	
TOTAL	17 185	17 185	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	19 481	19 481		
Personnel et comptes rattachés	9 135	9 135		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 760	10 760		
Autres impôts taxes et assimilés	73	73		
Autres dettes	406	406		
Produits constatés d'avance	33 000	33 000		
TOTAL	72 856	72 856		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

LP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 100
Disponibilités	2 251
Total	18 351

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 647
Dettes fiscales et sociales	12 493
Total	24 140

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 085
Total	1 085
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33 000
Total	33 000

LP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION AIDES APPRENTIS	7 390
SUBVENTION DIR INTER PJJ SUD-EST	30 952
SUBVENTION FIPDR BOUCHES-DU-RHONE	5 000
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHONE	4 000
SUBVENTION VVV - COHESION SOCIALE	6 000
Total	53 342

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat fait l'objet d'une estimation de 422 heures au titre de l'activité administrative qui représente une valeur au smic chargé de 6 806 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

LP

ASSOCIATION COMPASSION JEUNESSE ASIE (ACAY)

8 RUE FLORAC

13008 MARSEILLE

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Compte d'emploi annuel des ressources*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Compte d'emploi annuel des ressources (suite)*
- *Annexe*

COMPTAZUR

38 RUE SAINT SEBASTIEN

13006 MARSEILLE

0491636265

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	139	139				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	31 487	28 099	3 388	8 802	5 414	61.51
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	31 626	28 238	3 388	8 802	5 414	61.51
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	16 100		16 100	73 700	57 600	78.15
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	372 948		372 948	312 590	60 358	19.31
	Charges constatées d'avance (2)	1 085		1 085	1 390	305	21.97
	Total II	390 133		390 133	387 680	2 453	0.63
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		421 759	28 238	393 521	396 483	2 961	0.75

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	5 902		5 902			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	8 000		8 000			
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	208 930		175 262		33 668	19.21
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 438		33 668		17 231	51.18
	Situation nette (sous total)	239 270		222 832		16 438	7.38
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
PROVISIONS	Total I	239 270		222 832		16 438	7.38
DETTES (1)	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	81 395		100 433		19 038	18.96
DETTES (2)	Total II	81 395		100 433		19 038	18.96
DETTES (1)	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
DETTES (2)	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	19 481		3 684		15 797	428.75
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	19 969		13 255		6 714	50.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	406		1 827		1 421	77.76
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	33 000		54 452		21 452	39.40
	Total IV	72 856		73 218		362	0.49
TOTAL GENERAL							
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		393 521		396 483		2 961	0.75

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations			80		80	100.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service			4 050		4 050	100.00
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	53 342		21 528		31 814	147.78
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	145 785		177 867		32 082	18.04
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	199 184		195 480		3 704	1.89
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 709		2 260		449	19.87
Utilisations des fonds dédiés	97 620		52 330		45 290	86.55
Autres produits	49		9		40	447.87
Total I	498 689		453 604		45 085	9.94
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	106 712		54 632		52 080	95.33
Aides financières	139 185		156 491		17 306	11.06
Impôts, taxes et versements assimilés	3 254		644		2 610	405.16
Salaires et traitements	121 894		100 593		21 301	21.18
Charges sociales	28 085		27 088		997	3.68
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 414		5 714		300	5.25
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	78 582		74 581		4 001	5.36
Autres charges	1 151		1 187		36	3.00
Total II	484 277		420 930		63 347	15.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	14 412		32 674		18 262	55.89

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 251		1 049		1 202	114.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	2 251		1 049		1 202	114.65
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	2 251		1 049		1 202	114.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	16 663		33 722		17 060	50.59
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	225		54		171	316.67
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	225		54		171	316.67
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	225		54		171	316.67
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	500 940		454 652		46 287	10.18
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	484 502		420 984		63 518	15.09
5. EXCEDENT OU DEFICIT	16 438		33 668		17 231	51.18

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat		6 806		7 904	1 098	13.89
TOTAL		6 806		7 904	1 098	13.89
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole		6 806		7 904	1 098	13.89
TOTAL		6 806		7 904	1 098	13.89

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	373	382	287	832	85 550	29.72
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	234	197	131	341	102 856	78.31
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme	139	185	156	491	17 306	11.06
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	29	996	25	536	4 460	17.47
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29	996	25	536	4 460	17.47
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2	542	33	035	30 493	92.31
TOTAL DES EMPLOIS	405	920	346	403	59 517	17.18
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	78	582	74	581	4 001	5.36
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	16	438	33	668	17 230	51.18
TOTAL	500	940	454	652	46 288	10.18

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie			80		80	100.00
1.2 Dons, legs et mécénats	145	785	177	867	32 082	18.04
- Dons manuels	145	785	177	867	32 082	18.04
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	254	826	222	115	32 711	14.73
TOTAL DES RESSOURCES	400	611	400	062	549	0.14
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2	709	2	260	449	19.87
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	97	620	52	330	45 290	86.55
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL	500	940	454	652	46 288	10.18

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE				
(-) Utilisation				
(+) Report				
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE				

Commentaires:

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Valorisation des contributions volontaires	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 393 521.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 498 688.91 Euros et dégageant un excédent de 16 437.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association Compassion Jeunesse Asie (ACAY) a été constituée le 12 Mars 2001.
Son siège social est 8 rue Florac 13008 Marseille.

Elle a pour objet :

Assistance et bienfaisance au profit des missions humanitaires tant en France qu'à l'étranger particulièrement en faveur de la jeunesse en difficulté, afin d'apporter une assistance matérielle, culturelle, sociale, spirituelle et morale par tous moyens légaux; peut agir seule ou en partenariat; apporter les aides économiques et financières nécessaires aux personnes assurant l'assistance et la bienfaisance dans les missions humanitaires.

A ce jour, l'Association emploie 4 salariés pour réaliser son objet.

Son activité se situe principalement sur le territoire des Bouches-du-Rhône et aux Philippines.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'éléments postérieurs à la clôture de l'exercice qui seraient venus mettre en cause les évaluations ou présentations retenues dans les présents comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :
Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, qui est ici ainsi libellé :

"Les Associations dont le budget annuel est inférieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature."

Il est ici indiqué que dans la situation de l'Association il n'y pas lieu de publier les sommes versées aux trois cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

En effet aucun des cadres de l'association n'a de pouvoir d'engagement de l'association et ils ne sauraient donc être considérés comme dirigeants.

Aucune somme ni aucun avantage en nature n'ont été accordés aux administrateurs de l'association.

L'association s'engage à respecter le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	139		
Matériel de transport	24 399		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 088		
TOTAL	31 487		
TOTAL GENERAL	31 626		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			139	139
TOTAL				
Matériel de transport			24 399	24 399
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 088	7 088
TOTAL			31 487	31 487
TOTAL GENERAL			31 626	31 626

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	139			139
Matériel de transport		16 962	4 625		21 587
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 723	789		6 512
TOTAL		22 685	5 414		28 099
TOTAL GENERAL		22 824	5 414		28 238
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	4 625				
Matériel de bureau informatique mobilier	789				
TOTAL	5 414				
TOTAL GENERAL	5 414				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	5 902				5 902
Réserves	8 000				8 000
Report à nouveau	175 262	33 668		0-	208 930
Excédent ou déficit de l'exercice	33 668	33 668	16 438	33 668	16 438
Situation nette	222 832		83 774	67 336	239 270
TOTAL I	222 832	67 336	16 438	33 668	239 270

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	5 902							5 902
Réserves	8 000							8 000
Report à nouveau	175 262			33 668		0-		208 930
Excédent ou déficit de l'exercice	33 668			16 438		33 668		16 438
TOTAL	222 832			50 106		33 668		239 270

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes	100 433	62 498	81 536			81 395	
CONTRIBUTION FINANCIERES	100 433	62 498	81 536			81 395	
TOTAL	100 433	62 498	81 536			81 395	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	16 100	16 100	
Charges constatées d'avance	1 085	1 085	
TOTAL	17 185	17 185	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	19 481	19 481		
Personnel et comptes rattachés	9 135	9 135		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 760	10 760		
Autres impôts taxes et assimilés	73	73		
Autres dettes	406	406		
Produits constatés d'avance	33 000	33 000		
TOTAL	72 856	72 856		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 100
Disponibilités	2 251
Total	18 351

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 647
Dettes fiscales et sociales	12 493
Total	24 140

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 085
Total	1 085
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33 000
Total	33 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION AIDES APPRENTIS	7 390
SUBVENTION DIR INTER PJJ SUD-EST	30 952
SUBVENTION FIPDR BOUCHES-DU-RHONE	5 000
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHONE	4 000
SUBVENTION VVV - COHESION SOCIALE	6 000
Total	53 342

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat fait l'objet d'une estimation de 422 heures au titre de l'activité administrative.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.